

**CONCOURS D'ECRITURE**  
**Ouvert jusqu'au 15 septembre 2018**  
**DANS LE CADRE DES 30 ANS DE LA MEDIATHEQUE DE PRIVAS**

**Médiathèque imaginaire !**

**Au fil de la littérature, il n'est pas rare, notamment dans les romans, de trouver une allusion, voir un passage où l'action se passe en bibliothèque. Nous vous invitons à écrire une scène issue de votre imagination à travers un texte de création (tous genres confondus) de 5000 caractères maximum espaces non compris.**

**Concours ouvert à tous, à partir de 15 ans.**

## **Règlement du concours**

### **Article 1 - Définition et conditions de participation au concours**

Dans le cadre de ses 30 ans, la Médiathèque de Privas organise un concours d'écriture.

#### **Article 1.2 - Conditions de participation**

2.1 – Le concours est ouvert à tous, à partir de 15 ans, sans condition d'inscription à la médiathèque de Privas. La participation est gratuite et individuelle.

2.2 - Le nom, prénom et numéro de téléphone de chaque participant devra être noté sur une feuille à part. Sur cette même feuille, le participant pourra dire si les ateliers proposés en septembre l'intéressent et notifier s'il accepte la diffusion de son texte à l'oral.

2.3 – Seul un texte par personne physique est accepté pendant toute la durée du concours.

2.4 - Le thème est : Médiathèque imaginaire !

#### **Article 1.3 – Dates du concours**

- date limite samedi 15 septembre 2018 midi.
- date de délibération du jury : jeudi 27 septembre 2018
- date de publication de la liste des gagnants : à la médiathèque de Privas le 3 octobre 2018.
- remise des prix : vendredi 05 octobre 2018 à l'inauguration des 30 ans.

## **Article 2 – Modalités de participation**

### **2.1 – Conditions de dépôt des textes**

Afin que la participation soit validée par l'organisateur, le participant devra impérativement respecter ces modalités :

- Le texte devra être déposé à l'accueil de la Médiathèque Jacques Dupin, ou envoyé par courrier avant la date limite.
- Le texte devra être tapé\*, anonyme, et ne pas excéder 5000 caractères espaces non compris.

### **2.2 – Proposition d'ateliers : Ecriture et mise en voix**

- Pour ceux qui le souhaitent, deux ateliers seront réservés aux participants :  
le 15 septembre 2018 : atelier d'écriture  
le 22 septembre 2018 : atelier de mise en voix

### **2.3 - Garanties et responsabilité sur la validité des textes**

- Tous les participants du concours acceptent que leur production soit exposée dans la bibliothèque et sur tous les supports numériques de communication (Site Internet, exposition en ligne, etc.) Elles pourront également être diffusées via les réseaux sociaux ou la presse locale.

Dans ce cadre là, les noms et images des participants pourront être publiés.

- Toute participation incomplète sera rejetée, sans que la responsabilité de l'organisateur puisse être engagée.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours sans engager la responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas retenir un projet qui ne correspondrait pas au thème imposé.

### **2.4 – Modalités de vote**

Un jury, composé d'acteurs de la culture, désignera le gagnant.

## **Article 3 – Dotations/lots**

3.1 – La remise des prix aura lieu le vendredi 05 octobre 2018 à la médiathèque Jacques Dupin de Privas, lors de l'inauguration des 30 ans de la médiathèque.

\* Des ordinateurs de la médiathèque sont à votre disposition si besoin.

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom\* :  
-----

Prénom\* :  
-----

Âge\* :  
-----

Adresse\* :  
-----  
-----  
-----  
-----

Courriel :  
-----

Téléphone\* :  
-----

Code attribué par la médiathèque\* :  
-----

(\* : A remplir obligatoirement)

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....  
autorise mon enfant.....  
à participer au concours d'écriture 26 juin au 15 septembre 2018.

Le .....  
(Signature)